

SCOT De Gascogne

De: SCoT de Gascogne <contact@scotdegascogne.com>
Envoyé: mercredi 21 septembre 2022 23:07
À: SCOT De Gascogne
Objet: Enquête publique du SCoT de Gascogne

Vous avez un nouveau message :

Anonymat

Nom

Adresse

Code postal

Téléphone

E-mail

Bonjour,

J'ai pris un long moment pour parcourir les différents documents de travail que vous avez mis à disposition. J'aurai souhaité participé à l'enquête publique via un entretien présentiel ou en visio, mais malheureusement le temps manque. Je vous soumetts donc ici par écrit mes contributions.

Contribution
à l'enquête
publique qui
sera intégrée
au registre
dématérialisé

Globalement je tiens à souligner la clarté et la qualité du travail qui a été mené auprès des acteurs locaux.

Par ailleurs je tiens à pointer un certain nombre de points qui me semblent essentiels à améliorer concernant le processus.

Ayant contribué à l'un des ateliers participatif, je n'ai eu aucune nouvelle de ce que à quoi servit ma contribution. Est ce que cela à servi à quelque chose, oui, non, un peu, pas du tout ?

J'ai retrouvé quelques infos sur ces ateliers dans un des compte rendus, mais envoyer au moins un synthèse des ateliers aux participants aurait été encourageant.

Par ailleurs, j'ai noté le très faible nombre de retours de citoyens. Je cite

(https://scotdegascogne.com/images/bibliotheque/syndicatmixte/comitesyndical/deliberationsCS2022/12.04.22/Bilan_Concertation.pdf):
"Environ une quinzaine d'habitants ont participé. Une série de propositions a été formulée, et a été présentée au CoPil du 9 décembre 2021 :

- "Des propositions d'ajouts/compléments rédactionnels sur les Prescriptions et Recommandations sur le DOO" -> lesquelles ??
- "De nouvelles propositions, pouvant être incorporées sous forme de Recommandations" -> lesquelles ??
- "Des leviers et idées pour la mise en œuvre à venir." -> lesquelles ??

Obtenir des retours de 15 citoyens sur 180 000 habitants semble excessivement faible. Je regrette que ces ateliers aient lieu dans un de vos bureaux, espace anonyme dans une zone industrielle et difficile à trouver pour les non-initiés, plutôt qu'un lieu public "connu" des habitants

A l'heure où des bus parcourent les territoires pour d'autres usages (bibliothèques, ludothèque, soutien au numérique, tiers-lieux éphémères, ...) il y aurait certainement d'autres pratiques à inventer.

Avec le temps court, il serait aussi important de réfléchir à des méthodes participatives plus travaillées pour faire remonter l'intelligence collective du groupe.

De plus j'ai noté que "Au cours des cinq années d'élaboration du SCot de Gascogne, 205 propositions écrites ont été reçues, elles sont réparties comme suit :

- 145 contributions écrites des territoires (PETR/EPCI/Communes);
- 36 contributions écrites des PPA;
- 4 contributions écrites des acteurs de l'aménagement;
- 20 contributions écrites des habitants ("le SCoT et vous")."

source:

https://scotdegascogne.com/images/bibliotheque/syndicatmixte/comitesyndical/deliberationsCS2022/12.04.22/2022C11DelibSeule-ArretBilanConcertationProjetSCoT_GascogneVISA_PREF-s.pdf

Sur environ 180 000 habitants, cela représente donc environ 0,01% d'habitants qui ont contribué *en 5 ans*. Là aussi, je note que la contribution citoyenne est excessivement faible. Je vous invite à tirer des conclusions par vous mêmes. Une matinée de concertation bien organisée sur un marché aurait pu donner de meilleurs résultats (Même si c'est la qualité qui compte et pas la quantité).

Cela donne l'impression que vous n'êtes pas sorti des salles de réunions.

Enfin mon dernier point concerne la consultation publique, qui a été diffusée sur les panneaux communaux et dans la presse si j'ai bien compris.

J'ai apprécié d'avoir accès à tous les documents de synthèse, et aux options de rencontre en présence ou en visio, ou par formulaire écrit.

Mais je trouve en revanche inacceptable le choix des dates qui a été fait.

"Enquête publique portant sur le projet arrêté du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne du *18/08 au 26/09/2022*" Le moment de la fin des vacances d'été où la plupart des personnes sont en vacances et le début de la rentrée scolaire qui pour beaucoup, parents et/ou travailleurs, est une période chargée, est ce vraiment une période idéale pour recevoir des contributions citoyenne ?

Je ne vois pas de pire moment dans l'année pour obtenir des retours... et cela me semble même plutôt le meilleur moyen de ne pas en avoir et de faire passer des choses sans débat.

J'aurai aimé obtenir des éclaircissements sur ce choix, qui en l'état me paraît profondément malhonnête et anti-démocratique.

Voici donc mes commentaires concernant le processus.

J'aurai maintenant aimé avoir des retours sur les propositions que j'ai portées et ce qui a été retenu (ou pas, ce qui est bien sûr une réponse acceptable).

La première concernait le fait d'inclure des propositions concernant l'habitat léger. A l'heure où le politique rejoint enfin la société civile sur les questions de sobriété énergétique, à l'heure où l'agriculture perd de nombreuses terres arables au profit de l'urbanisation, je trouve surprenant qu'il n'y ait (à ma connaissance) AUCUNE proposition évoquant l'habitat léger dans un plan censé guider le développement territorial pour les années à venir.

Ma deuxième question concerne les moyens mis en oeuvre pour *garantir une réelle contribution citoyenne* et non pas un service minimum pour la forme.

Y a t'il des réflexion pour inclure les citoyens dans le processus et dans son suivi ? La version écrite du document de travail qui nous a été remise lors des ateliers participatifs n'incluait que les acteurs institutionnels et économiques comme contributeurs (les acteurs associatifs portant sollicités avaient été "oubliés" dans les citations , "lapsus" que je trouve intéressant car il montrer une priorisation vers certains publics. Peut être connaissez vous mieux ou êtes vous plus à l'aise avec les mondes institutionnels et économiques, mais cela me semble une faute de négliger la société civile en particulier les citoyens - qui ne sont pas nécessairement membres de structures associatives.

Pour reformuler: au delà de l'intention d'associer les citoyens, comment *garantir* de réels moyens pour faciliter des débats éclairés et la récolte de contributions ? Ce n'est pas votre domaine d'expertise, mais des ressources et des formations existent depuis plusieurs années. Et au delà comment *inscrire dans le processus* du SCOT des outils et des moyens qui vont dans ce sens ?

Conscient de la difficulté de votre travail, je vous remercie de votre attention.

Ce message a été généré automatiquement depuis le site internet <https://www.scotdegascogne.com>